

---

# ***A V I S   P U B L I C***

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a adopté, lors de sa séance régulière tenue le 13 mai 2025, des modifications au Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration.

Cet avis public est fait conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 15<sup>e</sup> jour de mai 2025.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate  
Service du secrétariat général et des communications